



Amiante environnemental

Contenu de formation - Syllabus

I. Objectif

Intervenir dans un site à risque amiantifère, type amiante environnemental

II. Public concerné

Toute personne intervenante sur un site à risque amiantifère (opérateur)
Effectif de formation : 15 à 20 personnes

III. Pré-requis

Pas de restriction médicale

IV. Contenu théorique

Ce contenu liste les savoirs pédagogiques à enseigner à minima, d'autres points pourront être ajoutés directement par le demandeur.

- ✓ Présenter la réglementation en vigueur en Nouvelle Calédonie
- ✓ Présenter rapidement les différents types d'amiante
- ✓ Détailler les caractéristiques de l'amiante environnementale
- ✓ Lister et exposer les principaux matériaux amiantifères à l'état naturel
- ✓ Lister et expliquer les différentes pathologies liées à l'amiante et la surveillance médicale
- ✓ Lister les activités qui peuvent libérer les fibres d'amiante
- ✓ Lister et expliquer les mesures de prévention (dont les méthodes de prélèvement) et de protection collectives et individuelles en présence de matériaux amiantifères et pour la gestion des poussières
- ✓ Indiquer les consignes importantes (plan de prévention amiante environnemental)

La durée minimum de ce contenu théorique est de 2h.

V. Partie pratique

Pas de partie pratique applicable

VI. Durée globale

La durée globale pour la formation « Amiante environnementale » est d'au minimum 2h.

VII. Evaluation

A l'issu de la partie pratique, une évaluation sera faite à travers un QCM de 10 questions dont 80% de bonnes réponses devront être apportées.

VIII. Validité & Recyclage

La validité de cette formation est de 2 ans.
Pas de notion de recyclage